



Le mardi 21 avril 2009,

## COMMUNIQUÉ

Depuis 1992, le 5 mai est le jour choisi pour célébrer la profession de sage-femme.

La **journée internationale de la sage-femme** est donc, cette année encore, l'occasion de sensibiliser le plus grand nombre à la place et au rôle de cette profession dans notre société actuelle.

A un moment ou l'autre de notre vie, nous avons tous rencontré une sage-femme ... mais ses compétences sont-elles suffisamment connues et reconnues de tous ? La sage-femme est celle qui accompagne les naissances et accueille les bébés mais son rôle ne se limite pas à la pratique des accouchements.

L'**Association Nationale des Sages-Femmes Libérales (ANSFL)** tient à rappeler l'ensemble du champ d'activité et les compétences de cette profession encore souvent méconnue : la sage-femme est la professionnelle médicale de la grossesse, de l'accouchement et de ses suites quand ceux-ci sont normaux.

Elle est donc l'interlocuteur privilégié de toute femme, tout couple, dès le début d'une grossesse, tant pour en assurer le suivi médical que pour apporter soutien, conseils et réponses aux questions que se posent les parents. La sage-femme suivra le déroulement de l'accouchement, n'ayant à faire appel à un médecin que dans les cas où surviendrait une anomalie.

Elle est encore là ensuite pour apporter son écoute et ses compétences médicales en postnatal immédiat et à distance de l'accouchement : suites de couches, consultation postnatale, conseils en matière d'allaitement, alimentation et soins aux nouveau-nés et nourrissons, information et prescription de contraception, rééducation ...

La sage-femme peut également exercer dans un service de PMI (protection maternelle et infantile), de procréation médicalement assistée ou encore un centre d'orthogénie ou de planning familial. Elle est toujours, dans ces contextes différents, au service des femmes et couples qu'elle écoute, conseille et accompagne dans leur choix, assurant par ses compétences sécurité médicale et psychologique ainsi que prévention en matière de santé publique.

A toutes les femmes et couples qui s'interrogent et recherchent un suivi plus personnalisé leur permettant de se réappropriier pleinement et de vivre en conscience ces moments si importants de leur vie, l'ANSFL rappelle que les sages-femmes sont là pour les accompagner, les informer, les soutenir.

[www.ansfl.org](http://www.ansfl.org)